

CONTACTS PÉRISCOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE

Direction : Mme Roselyne COURBON

☎ : 04-77-75-08-58

✉ : cantine@genilac.fr (adresse à utiliser pour tous renseignements ou changements liés à la cantine et au périscolaire)

Coordonnées des sites :

Nelson MANDELA Le Sardon	Victor Elie LOUIS Le Bourg	Jules VERNE La Cula
06 31 94 84 80	06 80 46 37 03	06 80 46 37 21

Mille et un repas (La Grand'grange, St Chamond) nous fournit les repas en liaison chaude depuis 2017. Les repas comportent un produit bio par jour et des produits frais locaux.

Depuis novembre 2019 conformément aux recommandations, des menus végétariens sont servis une fois par semaine.

TARIFS PÉRISCOLAIRE ET REPAS 2:

Modification des tarifs au 1^{er} février 2024

Tarif du périscolaire :

Quotient familial	Prix par séance de 30 min si inscription		Midi
	Tarif Normal	Tarif Ponctuel	Tarif
0 à 450€	0,69	1,14	0,41
451 à 680€	0,85	1,30	0,46
681 à 910€	1,00	1,45	0,51
911 à 1200€	1,09	1,61	0,56
1201 à 1500€	1,17	1,73	0,61
À partir de 1501€	1,25	1,84	0,66

Tarif du repas : 4,20€

HORAIRES

Le service périscolaire accueille les enfants sur trois périodes de la journée les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

MATIN

7H 30 à 8H 20

MIDI

11H 30 à 13H 30

SOIR

16H30 à 18H30

Lors du temps de midi : les enfants sont pris en charge par les animatrices dans leurs écoles et sont accompagnés vers le lieu de restauration puis raccompagnés à l'école.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Outre les pièces à fournir au début de l'année scolaire, les fiches d'inscriptions pour le **périscolaire** et la **cantine** sont disponibles sur le site de la commune.

Selon votre mode d'organisation familiale et vos contraintes professionnelles vous pouvez choisir l'inscription :

- Normale : vous réservez avant 23h59 le jeudi précédent

- Ponctuelle (seulement pour le périscolaire) : la veille avant 19h

ATTENTION: L'inscription pour le lendemain doit être exceptionnelle, à signaler le jour d'école précédent avant 19h (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Bon à savoir pour la cantine :

- En cas de changement exceptionnel, l'annulation est possible, 48h à l'avance sur le portail famille.

- Si l'enfant est absent le jour même pour raison de santé, la famille doit prévenir l'animatrice avant 8h30 directement ou par SMS et fournir ultérieurement un justificatif.

PIÈCES À FOURNIR

- Fiche d'inscription ;
- Attestation de quotient familial ;
- Photocopies des vaccinations ou fiche d'inscription avec les dates de vaccination complétées ;
- Attestation d'assurance extrascolaire ;
- Autorisation de sorties ;
- Autorisation de droit à l'image ;
- N° de CAF ou MSA ou autre ;